



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Algérie

Question écrite n° 10667

Texte de la question

Mme Odile Saugues attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des délégués du mouvement citoyen berbère actuellement emprisonnés en Algérie. Officiellement inculpés d'atteinte à l'ordre public et d'outrages à corps constitués, ces prisonniers, détenus à Tizi-Ouzou et Bouira, ont entamé une grève de la faim pour faire reconnaître leur droit. Elle souhaite donc savoir si le gouvernement français entend prendre des initiatives auprès des autorités algériennes afin d'obtenir la libération immédiate et inconditionnelle de ces détenus.

Texte de la réponse

Des mouvements de protestation et des troubles, parfois violents, ont agité la Kabylie depuis plus de deux ans. La région a aujourd'hui retrouvé un calme précaire, mais elle traverse de graves difficultés politiques, économiques et sociales. La France estime que seul un dialogue entre le mouvement de revendication et les autorités algériennes pourrait apporter une solution durable à la crise. Mais elle a le souci constant de ne pas s'ingérer dans une affaire intérieure algérienne. Le récent appel au dialogue lancé par le chef du gouvernement algérien lors de la présentation de son programme gouvernemental doit être relevé. La libération, les 9 et 10 juin dernier, des délégués emprisonnés du mouvement de revendication devrait contribuer à créer les conditions d'une sortie de crise. Chacun doit aujourd'hui prendre ses responsabilités pour que s'engage le dialogue.

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10667

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 421

Réponse publiée le : 14 juillet 2003, page 5565